



HAL
open science

Lien social entre populations locales et demandeurs d'asile ou les espaces du vivre ensemble

Rafik Arfaoui

► **To cite this version:**

Rafik Arfaoui. Lien social entre populations locales et demandeurs d'asile ou les espaces du vivre ensemble. 2017. hal-01501610

HAL Id: hal-01501610

<https://uca.hal.science/hal-01501610>

Submitted on 4 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lien social entre populations locales et demandeurs d'asile ou les espaces du vivre ensemble

Des contextes d'une migration contrainte aux politiques publiques de déconcentration de l'accueil des demandeurs d'asile : une genèse d'un espace du vivre ensemble

« Depuis le début de sa lointaine histoire, l'homme migre à la recherche d'autre chose, d'autres lieux, cherchant à dépasser ses horizons habituels, à apprivoiser en quelque sorte l'espace inconnu, le non connu de l'espace mais non l'ignoré, car l'espace de l'ailleurs vit et s'active en permanence dans son imaginaire et le pousse sans cesse à dépasser ses limites, ses frontières, ses propres frontières » (Simon, 2008, p. 3)¹. Ce passage éclaire, à plus d'un titre, l'importance de la migration humaine, le brassage des sociétés et des cultures dans l'existence et le développement de l'humanité. Nous pourrions rajouter, ici, la résistance de l'humanité, grâce à la migration, aux défis majeurs qui diffèrent, voire même se complexifient, au fur et à mesure que nous avançons dans la dimension spatio-temporelle de l'histoire de l'homme.

Inégalités économiques entre le Nord et le Sud, guerres et conflits armés, catastrophes naturelles, persécutions en raison de son appartenance religieuse ou ethnique constituent des facteurs de migration contrainte. Car si plusieurs d'entre nous décident, de leur plein gré, de changer de lieu de vie pour des raisons liées aux études, au travail, d'autres le font pour sauver leur vie et celle des personnes qui leur sont proches.

La déstabilisation de plusieurs pays appartenant à l'« espace géographique arabe » dont les facteurs sont aussi complexes que divers, nécessitant une analyse approfondie alliant rigueur scientifique et prise de recul loin du traitement médiatique souvent à chaud, la pauvreté, le sous-développement, auxquelles s'ajoute la dimension de l'insécurité, dans certains pays d'Afrique (Erythrée, Niger, Mali,...) et d'Asie (Afghanistan,...) ont engendré des mouvements de migrations internes et internationales. Pour ce qui est des migrations internationales, ce sont les pays limitrophes de ceux touchés par ces conflits qui accueillent le nombre le plus important de migrants. C'est le cas, à titre d'exemple, du Liban, de la Turquie et de la Jordanie qui accueillent le nombre le plus important de migrants syriens ayant fui la guerre qui ravage leur pays depuis plus de cinq années. L'Europe et plus précisément la France qui n'accueillent, certes, pas la part la plus importante de ces migrants, ne sont, toutefois, pas restées en marge de ce mouvement.

L'État français a engagé, depuis 2015, une politique visant à désengorger les camps de migrants, installés principalement à Calais et à Paris qui sont des territoires de destination pour une grande partie des demandeurs d'asile en provenance de plusieurs pays. Ainsi, des places d'hébergement dans des structures d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA², CAO³...) ont été multipliées à travers l'ensemble du territoire national. Des structures qui se situent en dehors de l'influence de la métropole parisienne et parfois même en campagne. Quelles sont les tendances exprimées par les sociétés locales pour l'accueil de ces « étrangers

1 SIMON Glidas, 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, ARMAND COLIN, 255 p.

² CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

³ CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation

d'un autre genre » ? (Bonerandi, 2008)⁴. E. Bonerandi, qui a mené plusieurs travaux de recherche sur la question de la migration des demandeurs d'asile en France et particulièrement dans la région Rhône-Alpes, souligne deux visions, deux tendances. Si une partie de la population locale refuse catégoriquement l'idée même d'installer une structure d'hébergement à des « étrangers qu'ils stigmatisent », d'autres vantent les avantages qu'apporte cet accueil. Tout d'abord, la garantie d'un seuil démographique qui permet de maintenir des services publics de proximité. Ensuite, il y a l'aspect économique, comme la création d'emplois ou le fait de redonner une activité à un bâtiment vacant. Ces deux tendances antinomiques posent la question du vivre ensemble qui est au cœur du thème que nous traitons, dans le blog *UC@ctualité* aujourd'hui. Un thème qui s'inscrit pleinement dans les problématiques que peuvent soulever les politiques publiques d'accueil des demandeurs d'asile, car il touche, à la fois, à la dimension du territoire de vie et à celle de la solidarité et de l'importance de l'implication collective de la société d'accueil dans l'« intégration temporaire » des demandeurs d'asile.

Accueil des demandeurs d'asile à Pessat-Villeneuve : une architecture des espaces du vivre ensemble

Pour élucider ces propos, Je vais m'appuyer sur un terrain d'observation. Pessat-Villeneuve⁵, une commune du Puy-de-Dôme d'un peu plus de 500 habitants, qui accueille temporairement, depuis l'automne 2015, une quarantaine de demandeurs d'asile pendant la période hivernale. Ces demandeurs d'asile sont ensuite réorientés vers des CADA situés, principalement, en Auvergne-Rhône-Alpes. Malgré la courte durée de résidence des demandeurs d'asile, leur accueil a suscité des réactions fortes et antinomiques qui confirment les tendances soulignées par Bonerandi.

D'une part, il y a les contestataires, les mécontents, ceux qui refusent catégoriquement l'accueil de demandeurs d'asile dans leur village. « On n'en veut pas ; ils ne sont pas fait comme nous ; ils vont brûler le château ; on va avoir des ordures ; ils vont violer mes enfants », voilà certains propos exprimés par des habitants du village opposés à cet accueil que le maire de Pessat-Villeneuve et vice président de la Communauté de Communes de Riom Co chargé de l'habitat, M. Dubois, a pu entendre lors d'une réunion publique qu'il a organisée au lendemain de l'accueil de ces migrants venus de Calais. « À la mairie, on est monté à deux-cent appels téléphoniques. J'ai dû bloquer le standard. Des personnes qui n'habitaient même pas le village de Pessat-Villeneuve ont proféré des insultes. Il y a des sites internet spécialisés qui agissent dans ce sens là. Je suis même condamné à mort sur un site internet », a-t-il précisé. Face à cette situation, cet élu local a été mis sous protection policière.

⁴ BONERANDI Emmanuelle, 2008, « L'accueil des demandeurs d'asile à la campagne : des étrangers d'un autre genre », in *Les étrangers dans les campagnes*, CERAMAC, PRESSES UNIVERSITAIRES BLAISE PASCAL, pp. 329-346.

⁵ J'ai pu y mener des entretiens lors de la rédaction de mon mémoire de master 2 sur le *pilotage national versus coproduction territoriale de l'accueil des demandeurs d'asile dans le département du Puy de Dôme*.

Un tag, *dehors les migrants*, est même inscrit sur la clôture du château qui abrite le CAO géré par l'association *Forum Réfugiés Cosi*.

D'autre part, le maire qui résiste à ces provocations trouve le soutien d'une partie de la population locale qui est très engagée dans l'accueil des demandeurs d'asile. De l'apprentissage de la langue française jusqu'aux dons de nourriture et de vêtements en passant par l'organisation de sorties pour des activités sportives et culturelles, une mobilisation forte de la population locale vient contrer le vent contestataire que je me risque à nommer, ici, celui de la peur de l'autre, de l'inconnu et de cet « étranger d'un autre genre ». Pessat-Villeneuve, ce village dépourvu de commerces et de services, a vu naître pendant, seulement cinq mois, un espace du vivre ensemble. Celui où la prof de l'école maternelle a modifié, ou disons le franchement a amélioré, au cours de l'année scolaire, le programme du ministère de l'Education Nationale en y introduisant une dimension de découverte des autres pays pour expliquer à ses élèves que le monde, aujourd'hui fait de barrières réglementaires et militaro-policières pour dissuader les mouvements des nouveaux damnés de la terre (Migreurop, 2012), ne se résume pas à Pessat-Villeneuve et qu'il existe, dans cette « planète de banlieue »⁶, d'autres peuples et d'autres cultures qui font la société de notre humanité.

Mais cet espace du vivre ensemble qui est né à Pessat-Villeneuve, c'est aussi celui où les demandeurs d'asile, malgré l'accès restreint à la mobilité, disposent de l'accès à la culture et ce grâce à l'investissement de la population locale. Cinéma, théâtres et fêtes du village, tant d'espaces fréquentés par des demandeurs d'asile en compagnie des bénévoles. Un accès à la culture qui favorise le processus d'intégration temporaire des demandeurs d'asile dans les sociétés d'accueil. « Des sorties qui permettent aux demandeurs d'asile de souffler », nous confie Hicham, agent social hôtelier ayant travaillé au CAO de Pessat-Villeneuve de novembre 2015 à mars 2016. En d'autres termes, des activités qui permettent aux demandeurs d'asile de vivre, ou devrais-je dire de renaître, après avoir traversé des milliers de kilomètres de persécutions. Vivre, oui, mais ensemble avec d'autres demandeurs d'asile qu'ils rencontrent et qui partagent avec eux la souffrance de l'exil. Car, en plus du coût monétaire de la migration des demandeurs d'asile, il y a le coût psychologique, une notion



Un lien social fort entre élu local et migrants

⁶ Edgar Morin, *Science avec conscience*, Fayard, 1982.

qu'on retrouve dans le concept de *capital humain*⁷ (Sjaastad, 1962). Vivre ensemble aussi avec la population locale en passant du statut de l'étrange et de l'étranger, à celui du semblable et du proche dans un espace où la proximité sociale est plus prégnante que dans les métropoles et les grandes villes où la dimension spatio-temporelle, qui influe les territoires de vie, est complètement différente de celle de Pessat-Villeneuve et des autres territoires non-métropolitains. « Moi les migrants, ils me font la bise », nous confie M. Dubois, pour illustrer le contraste du lien social qu'il y a entre ville et campagne. Un lien social bâti entre élu, population locale et demandeurs d'asile.



Une ambiance conviviale entre bénévoles et migrants à Pessat-Villeneuve

On pourrait dire que, finalement, les espaces du vivre ensemble sont ceux édifiés par le lien social tissé entre les espaces du connu et ceux de l'inconnu qui deviennent des espaces du proche et du semblable. Des espaces où la menace de l'exclusion de l'autre, car il pourrait bien s'agir d'une menace pour le développement de la société de notre humanité, reste, toutefois, présente. Des menaces qui se complexifient, aujourd'hui, avec la montée des populismes en France, en Europe et un peu partout dans le monde. Nous l'avons vu aux Etats-Unis avec l'élection de Donald Trump, nous l'avons vu en Grande Bretagne avec le *Brexit* et nous l'observons, aujourd'hui, en France avec les tensions et les incertitudes politiques et économiques qui accompagnent les prochaines élections présidentielles prévues pour avril et mai 2017.

Rafik ARFAOUI

Doctorant en Géographie

UMR Territoires

Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, Inra, Irstea, VetAgro Sup

⁷ Larry Sjaastad. The costs and returns of human migration. *Journal of political Economy*, 1962, vol. 70, no 5, Part 2, p. 80-93.